

Les allumés du recyclage Un projet éducatif pour les 7/14 ans



Récylum propose aux enseignants du primaire et du collège des fiches pédagogiques pour sensibiliser les enfants de 7 à 14 ans aux enjeux environnementaux de l'éclairage, de la collecte et du recyclage des ampoules usagées. Que se passe-t-il quand j'allume une ampoule ? Et quand elle est usagée ? Comment faire pour que mes gestes soient respectueux de l'environnement ? Autant de questions qui sont le point de départ d'une réflexion sur la réduction des déchets à la source grâce à l'utilisation de lampes à économie d'énergie, ainsi que sur le tri, la collecte et le recyclage de ces lampes.

En bref

- ✓ Thème du projet : les enjeux environnementaux de l'éclairage et du recyclage des lampes.
- ✓ Cible : élèves de 7 à 14 ans (du CE2 à la 3^{ème}).
- ✓ 9 fiches pédagogiques pour le primaire et 9 fiches pour le collège, découpées en trois séquences : découverte, sensibilisation, action. Un guide enseignant.
- ✓ Cadre : cours de science, projet d'Education au Développement Durable ou débat d'éducation civique.

La démarche éducative de Récylum

Le projet de Récylum s'appuie sur les trois dimensions suivantes : **l'approche scientifique, la sensibilisation aux enjeux environnementaux et l'acquisition d'un comportement éco-citoyen.** Il s'agit d'abord pour les élèves de se familiariser avec la problématique de l'éclairage. Puis ils s'informent, mènent des recherches, expérimentent afin de prendre conscience des impacts environnementaux de l'éclairage. Enfin, place à l'action ! Les gestes sont nombreux : sensibilisation de leurs camarades ou du personnel de leur établissement, activité de collecte de lampes usagées, etc. Pour finir, les gestes sont prolongés hors de la classe : campagnes de sensibilisation auprès de la population, des commerçants, visites de sites (déchèteries).

Les fiches pédagogiques

Pour répondre au mieux aux attentes des enseignants, Récylum met à leur disposition des fiches pédagogiques à distribuer aux élèves. **Ces fiches ont été élaborées en collaboration avec une équipe d'enseignants.** Elles se présentent sous forme de pages A4 en couleur et illustrées.

Des fiches distinctes ont été réalisées pour l'école primaire et pour le collège en tenant compte des programmes. **Pour chaque niveau, un jeu de 9 fiches** « élève » propose de l'information, des activités, des expériences, des textes, des schémas, ...

Elles sont découpées en trois séquences correspondant aux étapes d'un projet d'Education au Développement Durable. Les fiches peuvent également s'inscrire dans le cadre d'un cours de science ou être le point de départ d'un débat d'éducation civique.



- **Découverte** : familiarisation avec les lampes, approches historiques et scientifiques, expérimentation.
- **Sensibilisation** : prise de conscience des impacts environnementaux de l'éclairage, recherche de solutions, présentation du recyclage.
- **Action** : tri, collecte, campagne de sensibilisation.

Chaque jeu de fiches est associé à un **guide pour l'enseignant** qui indique :

- les objectifs de la séquence ;
- les entrées correspondantes dans le programme disciplinaire ;
- des propositions d'exploitation ;
- des documents et des activités complémentaires pour aller plus loin.

Les fiches sont **téléchargeables gratuitement** à partir de l'**espace enseignants** du site www.malampe.org.

L'essentiel du recyclage des lampes usagées

- ✓ Les lampes – dites ampoules – grand public recyclées sont les tubes fluorescents (néons), les lampes basse-consommation. On les reconnaît grâce au symbole de poubelle barrée que l'on trouve dessus.
- ✓ Les lampes doivent être recyclées car elles contiennent de faibles quantités de mercure.
- ✓ 93% du poids des lampes sont recyclables (verre, métaux, mercure).
- ✓ Les lampes doivent être rapportées sur un point de vente ou en déchèterie. Liste sur www.malampe.org.

Contacts presse

Récyllum, Ophélie Plantard • Tél. : 01 56 28 95 16 • oplantard@recylum.com

Comme Une Image, Sophie Leudière • Tél. : 01 39 85 21 64 • sophie@commeuneimage.fr

Récyllum est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour l'élimination des lampes usagées. Il est chargé d'organiser leur collecte et leur recyclage. Il a également une mission d'information des professionnels et des particuliers. Pour en savoir plus : www.recylum.com (site pro) ou www.malampe.org (site grand public) – 0810 001 777 (prix d'un appel local).